

Expéditeur :

A  , le

Destinataire :

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Objet : Contestation de la révision du loyer

Madame, Monsieur,

J'ai reçu de votre part un courrier m'informant de la révision de mon loyer à compter du  portant celui-ci à  par mois. Je vous informe par la présente que je conteste la légalité de cette hausse pour les motifs exposés ci-après. En effet, conformément à la loi et aux clauses prévues dans le bail que nous avons signé, le loyer ne peut être révisé que dans les conditions suivantes :

En conséquence, je me vois dans l'obligation, par la présente lettre recommandée avec accusé de réception, de vous informer que le loyer reste fixé au montant actuellement acquitté sauf avis contraire motivé de votre part.

Je n'hésiterai pas à saisir la commission de conciliation et, si nécessaire, le tribunal d'instance pour faire respecter les termes du bail d'habitation signé entre nous.

Je ne souhaite pas en arriver à de telles extrémités et reste dans l'attente de votre réponse.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma considération distinguée.

Signature :